Carte d'identité

Situé au cœur des Monts d'Ambazac, sur les communes de Saint-Léger-la-Montagne et Saint-Sulpice-Laurière, le site « Les Combes – Puy Chaffou » culmine au lieu-dit le «Pétalus » près des antennes des Combes à 666 mètres d'altitude. La zone d'étude, du nom des deux lieux-dits principaux où elle prend place, englobe 125 hectares de milieux agropastoraux, secs et humides, et de forêts essentiellement feuillues. Le CEN Limousin gère 13,85 hectares sur le site, presque 4 hectares au Pétalus et 10 hectares aux Gouttes de Chaffou. Le sommet des Combes est fréquenté depuis longtemps par les ornithologues limousins passionnés par l'observation des migrateurs.

Les richesses du site

Le site, de par son relief et son exposition, accueille des milieux emblématiques du Limousin. Au sommet des Combes, une lande sèche a été restaurée par le CEN Limousin. Cet habitat d'intérêt européen recouvrait jadis la plupart des sommets de nos petites montagnes mais se raréfie aujourd'hui.

Paysage typique limousin aujourd'hui en voie de raréfaction, les landes accueillent de nombreuses espèces pour la reproduction.
Une partie du bois du Puy Chaffou est composé d'éboulis, de chaos rocheux. La forêt s'y développe lentement et les arbres et rochers sont recouverts de mousses et de lichens offrant un paysage pittoresque des forêts limousines. Le plus gros chaos rocheux du site, aujourd'hui entouré de bois, forme un abri. Abri sous lequel se sont réfugiés des maquisards lors de la seconde guerre mondiale.

Abri des maquisards - Puy Chaffou

Statut et règlementation

Le site « Les Combes – Puy-chaffou » fait partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II intitulée « Monts d'Ambazac et Vallée de la Couze », de 11 262 hectares.

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.
Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).
Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.
Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une centaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Les Combes - Puy Chaffou

Saint-Léger-la-Montgane, 87

Fiche de site 111

Partenaires financiers

UNION EUROPEENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le CEN Limousin est membre de : Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Historique du site

D'après le témoignage des habitants et des photos anciennes des Combes, le site était autrefois très ouvert, et peu boisé. Les landes sèches qui prenaient place au sommet étaient pâturées par des ovins, et les prairies humides par des bovins. Après 1970, l'activité agricole a peu à peu cessé aux Combes.
Découvert en 1983 par les ornithologues limousins, les Combes furent pendant plusieurs années, un lieu d'observation de la migration postnuptiale de certaines espèces d'oiseaux. Des permanences y ont été organisées chaque week-end pendant des années. Le grand public y était initié aux mystères de la migration et de nombreuses vocations naturalistes y sont nées ou s'y sont raffermies.
Sur le Puy Chaffou, un chaos rocheux a servi d'abri aux maquisards pendant la seconde guerre mondiale.

Bois mort au sol

Pourquoi nous participons à sa gestion ?

Le Conservatoire intervient sur des parcelles sectionales des Combes pour lesquelles a été signée une convention de gestion avec la commune de Saint-Léger-la-Montagne, après accord des sectionnaires. Une de ces parcelles accueillait historiquement les ornithologues limousins lors de la migration postnuptiale des Pigeons et des Grues notamment. Cette lande a fait l'objet d'une restauration en 2011, pour retrouver ce paysage d'antan, aujourd'hui menacé de disparition et son cortège d'espèces.
Plusieurs parcelles, représentant plus de 10ha, appartiennent à la Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux en Limousin (SEPOL) qui en a confié la gestion au CEN Limousin par un bail emphytéotique de 25 ans signé en 2009.
Les forêts sur notre territoire sont assez jeunes, et résultent pour la plupart de l'abandon pastoral.
Elles constituent aujourd'hui une ressource économique non négligeable, et sont menacées par les coupes drastiques opérées sur le territoire, qui empêchent le vieillissement et le renouvellement naturel de la forêt. Pourtant, les arbres sénescents, le bois mort au sol sont autant de micro habitats favorables à la biodiversité. L'objectif du CEN sur ces parcelles est de concilier la gestion forestière et la préservation de la biodiversité, de permettre aux arbres en place de se développer et de vieillir, à la forêt de se régénérer, et à la biodiversité de trouver des habitats favorables.

Espèces emblématiques

Arnica des montagnes (*Arnica montana*)

Deux stations sont présentes sur le site. Cette plante se développe dans les lisières, prairies en friches et pelouses. Elle est commune en France, mais devient très rare en plaine. Les Monts d'Ambazac abritent encore quelques stations de l'espèce, ici en limite d'aire de répartition.

Un intéressant cortège de petits oiseaux.

Le site héberge une grande variété de petits passereaux liés aux milieux agricoles traditionnels avec les haies et murets de pierres (Alouette lulu, Pipit des arbres, Fauvettes grisette et des jardins, Pie-grièche écorcheur, Bruants jaune et fou). Les parties boisées les plus anciennes sont le domaine du Pouillot siffleur alors que son cousin le Pouillot de Bonelli préfère les lisières ensoleillées".

Carpophores sur arbre mort

Arnica des montagnes

Plaque commémorative installée à l'entrée de l'abri des maquisards

Chaos rocheux

Parcelles en maîtrise foncière ou d'usage

Milieux :

- Formations primaires sur rochers
- Forêts de feuillus et autres boisements spontanés
- Forêts humides
- Landes et fourrés
- Milieux agricoles et artificialisés
- Pelouses et prairies naturelles acidiphiles
- Tourbières et autres zones humides tourbeuses
- Zones humides non tourbeuses

0 125 250 500 mètres

N

Sources : IGN BD Ortho 2014

Eboulis et ancienne lande

Bryophytes des chaos rocheux

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - Décembre 2016 - Crédits photos : CEN Limousin